

La Communauté Pays Basque avait décidé de la réouverture des 25 déchèteries du territoire sur rendez-vous le jeudi 23 avril dernier. À compter du mardi 2 juin, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous pour s'y rendre.

Mesures de sécurité

Néanmoins, afin de garantir la sécurité des agents comme des usagers en cette période de crise sanitaire, leur ouverture reste conditionnée au strict respect des gestes barrières.

- Le port du masque est obligatoire dès la sortie du véhicule et pour toutes les phases de vidage de déchets.
- La règle de distanciation physique de 1 mètre doit être systématiquement appliquée ainsi que toutes les mesures liées à la lutte de la propagation de la covid-19.
- Afin de limiter au maximum l'engorgement des déchèteries, il est recommandé de limiter sa venue à une fois par semaine.
- Il est demandé aux usagers de respecter les volumes autorisés (particuliers : 2 m³/semaine et professionnels : 2 m³/jour).
- Sur place, les usagers ne peuvent pas descendre de leurs véhicules sauf au moment de décharger leurs déchets dans les bennes.
- L'agent d'accueil n'est pas habilité à aider les usagers à porter des déchets lourds ou encombrants. Ces derniers peuvent venir accompagnés d'une deuxième personne pour les aider à vider le contenu de leur véhicule ou de leur remorque.

Un panneau d'information à l'entrée des déchèteries indiquera l'ensemble des consignes à respecter pour un usage sécuritaire. »